

“

La surdité n'est pas exclusivement une affaire d'oreille, elle n'est pas non plus l'affaire d'une personne, elle repose sur les rapports qu'au moins deux personnes entretiennent entre elles.

Bernard MOTTEZ, cité par Andréa BENVENUTO dans «Les sourds existent-ils?»

”



Centre Rééducation Professionnelle de l'APSAH

17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

CONTACTS : esrp@apsah.asso.fr

Référente surdité :

Anne-Claire MONNIER

acmonnier@apsah.asso.fr - 06 70 82 44 03

Renseignements, visites et inscriptions :

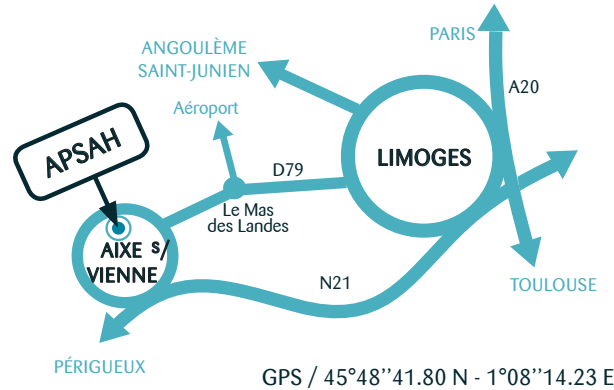
Chantal RULMONT

crlumont@apsah.asso.fr - 06 85 07 88 82

Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1ère à droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.



Découvrez la plateforme surdité sur notre site Internet



<https://www.apsah.asso.fr/>

L'Établissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un accès Internet, d'une bibliothèque audio et braille, d'une salle de sport ...

L'équipe socio-éducative propose des animations culturelles et sportives les soirs et les week-ends.

Établissement et service de réadaptation professionnelle

ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

Courriel: esrp@apsah.asso.fr



PLATEFORME SURDITÉ

Association pour la **P**romotion **S**ociale des **A**veugles et autres **H**andicapés

La plateforme surdit  de l'APSAH a pour objectif principal d'amener les stagiaires sourds   trouver des outils indispensables   l'am lioration de leur autonomie dans leur vie sociale, formative et professionnelle. Ces outils leur permettront de recouvrer confiance en eux et de (re)devenir acteur de leur parcours.

La plateforme surdit  est un dispositif tremplin vers une formation qualifiante ou directement vers l'emploi.

Elle a pour mission de :

- Favoriser des  changes efficaces entre sourds et entendants,
- Permettre   la personne :
 - ↳ d'acc der   une autonomie dans sa vie sociale, sa formation, le monde du travail,
 - ↳ de retrouver confiance en elle,
 - ↳ de construire son projet.

Le dispositif

Projet de vie

- Acc der aux informations sociales,
- Identifier les diff rents organismes,
- Appliquer une d marche de r solution de probl me,
- Comprendre les comportements des entendants,
-  tre dans une dynamique de citoyennet  et de socialisation,

Projet de formation

- Renforcement de la LSF,
- Remise   niveau en fran ais (lecture et  crit),
- Remise   niveau en math matiques,
- D veloppement des connaissances sociales et environnementales.

**IMPOSSIBLE ...
N'EST PAS
SOURD !**

Projet professionnel

- D finir ou confirmer un projet professionnel,
- Comprendre l'environnement de l'insertion professionnelle,
- Conna tre les techniques de recherche d'emploi,
- Acqu rir un comportement professionnel adapt ,
- Prendre conscience de sa responsabilit  dans la vie professionnelle.

+ Des modules optionnels

- Initiation au code de la route,
- Pr paration au Passeport de Comp tences Informatique Europ en (PCIE).

Le public

Les sourds ou malentendants :

- dont le mode de communication privil gi  est la langue des signes (fran aise ou  trang re),
- reconnus travailleurs handicap s,
- inscrits dans une d marche active d'acc s, de retour ou de maintien dans l'emploi, ayant besoin d'acc der   une autonomie sociale, formative et professionnelle,
- demandeurs d'emploi ou salari s ayant une notification d'orientation MDPH

La dur e de la prise en charge

La dur e de la prise en charge est de 44 semaines maximum (soit 1496 h).



Les effectifs

Les effectifs sont 4   10 personnes.

Un accompagnement sp cifique

R f rente surdit , formateurs bilingues, formateurs sourds, interpr te LSF/Fran ais.

Ils (elles) favorisent des  changes efficaces entre sourds et entendants et accompagnent vers une autonomie dans la vie sociale, la formation et dans le monde du travail. Ils (elles) aident le stagiaire   construire son projet.

Dans quelles conditions ?

Dans un  tablissement et service de r adaptation professionnelle comprenant un internat adapt  (r veils, alarmes lumineuses...), un service de restauration, des transports collectifs et l'acc s   de nombreux services (Internet, salle de sport...).

Avec quel statut ?

Les sourds et malentendants accompagn s par la plateforme surdit  sont reconnus comme stagiaires de la formation professionnelle, r mun r s par l'ASP (Agence de services et de paiement).